

MISE AU POINT SUR L'EXTENSION DE LA BOUSCARLE (CETTIA CETTI)
EN BRETAGNE

par Jean-Yves MONNAT

La Bouscarle de Cetti est, après le Serin cini, le passeriforme d'Europe dont l'expansion récente a été la plus spectaculaire. Au siècle dernier, elle était essentiellement confinée au littoral méditerranéen, n'habitant en France que la Provence et les Pyrénées-Atlantiques (YEATMAN, 1971). Sa poussée vers le nord, jusqu'à présent limitée à la partie la plus occidentale de l'aire de répartition (entre le Rhône et la côte atlantique), ne s'est amorcée qu'au début du 20ème siècle. En 1924, la Bouscarle était en Anjou, et elle atteignait la Bretagne en 1927. En 1972, elle est en Belgique où elle niche depuis 1965 au moins (LIPPENS & WILLE, 1972) et les observations se multiplient dans les Iles Britanniques.

Pourtant, si on dispose de travaux d'ensemble sur l'expansion du Cini, les éléments qui permettraient de retracer l'histoire et les modalités de celle de la Bouscarle sont toujours dispersés dans les revues ornithologiques européennes. Les seuls documents généraux sur le sujet sont deux cartes publiées en 1962 par le Groupe des Jeunes Ornithologistes (SPITZ, 1962 puis G. J. O., 1962).

L'objet de cet article est donc de faire le point sur ce que l'on sait de l'expansion de la Bouscarle en Bretagne depuis 1927, de décrire les grands traits de sa répartition actuelle et d'émettre quelques hypothèses sur les modalités de sa progression dans notre pays. Son but sera atteint s'il sait inciter les ornithologues bretons à combler les nombreuses lacunes qui subsistent dans nos connaissances sur l'espèce.

LES DONNEES HISTORIQUES

Venant du sud, c'est par la région nantaise que la Bouscarle a pour la première fois atteint la Bretagne. En mai 1927, TRISTAN la trouve au lac de Grand Lieu (DOUAUD, 1945). En 1935-36, de même qu'en 1939, les chanteurs étaient très abondants sur la rive nord de la Loire, en face de Paimboeuf (DOUAUD, 1945).

Dans ses "Commentaires sur l'ornithologie française", MAYAUD (1946), faisant le point sur la pénétration de l'espèce en Bretagne, fournit quelques précisions sur les données de DOUAUD : "En Loire-Inférieure, M. l'abbé DOUAUD observe très communément l'espèce sur la Basse-Loire jusqu'à Trentemoult (1), près Nantes, dans les phragmitaies des rives et les ronciers bordant les canaux jusqu'au pied du Sillon de Bretagne à 6 kilomètres au nord de la Loire, au moins depuis 1935-1936. Les riverains connaissent bien l'espèce actuellement et l'appellent "rossignol des roseaux". Il faut remarquer que la Basse-Loire a été très prospectée par Louis BUREAU et ses amis vers 1870, et BUREAU ne l'a jamais perdue de vue : or il n'y connaissait pas la Bouscarle et c'est donc une acquisition récente...". Le 7 juin 1943, J. DOUAUD découvre un chanteur aux sources du Brivet, non loin de Campbon, et dit l'entendre "... aux portes mêmes de la Brière et le long des canaux qui y mènent." (DOUAUD, 1945). Le 26 avril 1947, BOQUIEN et MAYAUD entendent de nombreux chants de Bouscarles sur les bords de l'Erdre, à l'Ile-St-Denis dans les marais de St-Mars et la même année, le 26 mai 1947, BOQUIEN, KOWALSKI et MOUILLARD la notent dans la région d'Herbignac, non loin de Marlay, sur la lisière nord-ouest de la Brière.

Puis, pendant dix ans, on n'entend plus guère parler de l'extension de la Bouscarle en Bretagne : il faut attendre 1957 pour que débute une nouvelle série de données. Cette année-là, KUMERLOEVE (1957) trouve l'espèce près de Redon : le 31 mai, un oiseau chante "... avec ardeur..." au bord du canal de Nantes à Brest, alors qu'un second individu, que l'auteur pense être la femelle, est noté non loin. Le 24 novembre 1958, BROSSSELIN en capture un exemplaire dans les marais de Rennes (BROSSSELIN, 1959). En 1959, LOARER dit la noter "... presque régulièrement à longueur d'année dans les roselières du marais de Chamcours (rive droite surtout) à 7 km en aval de Rennes..." (G.J.O. 1959) ; peu après, cet auteur établit l'hivernage de l'espèce dans les mêmes marais de la Vilaine (G.J.O. 1960). Du 12 au 18 avril 1960, WALLING et deux collègues notent 3 mâles chanteurs cantonnés sur un petit marais côtier entre Trestel/Trevou-Treguignec et Port-Blanc/Penvenan dans les Côtes-du-Nord, et y observent en outre "... un couple dont la ♀ invitait le ♂ à l'accouplement avec les ailes traînantes et frémissantes..." (WALLING, 1960).

Au printemps 1961, l'espèce est cantonnée en quatre points de la région de Vannes : sur la rivière de Pen-Mur près de Muzillac et aux environs immédiats de Vannes (ANONYME, 1961) ; le 8 juillet, la nidification est prouvée dans un des deux sites grâce à la capture de deux juvéniles "... sortant tout juste du nid..." (ANONYME, 1962) ; en 1962, alors que l'un des cantonnements de 1961 n'est plus occupé, de nouveaux sites sont repérés dans la région vannetaise : chants à Muzillac et La Roche-Bernard en mai et chant à Suscinio/Sarzeau en septembre (ANONYME 1963).

(1) Trentemoult : commune de Rezé (44).

C'est en 1962 aussi que le Groupe des Jeunes Ornithologistes (G. J. O.) publie successivement ses deux cartes de répartition de la Bouscarle de Cetti en France ; ne fournissant que peu de précisions sur les données mêmes qui ont permis de les établir, ces documents font état de trois localités limitées en Bretagne : Roscoff (SPITZ, 1962), Penvenan (22) et Plomeur (29S) (G. J. O., 1962).

En 1963, les localités vannetaises constamment visitées ne fournissent aucune observation avant août : l'espèce semble apparaître dans le courant de ce mois dans tous les sites connus et en deux nouveaux points : marais de Suscinio et étang de Kerpont/St-Gildas-de-Rhuys (ANONYME, 1964). En 1965, un couple accompagné de trois juvéniles est noté à l'étang de Lannenec/Ploemeur (56) (observation inédite de Patrice PETIT).

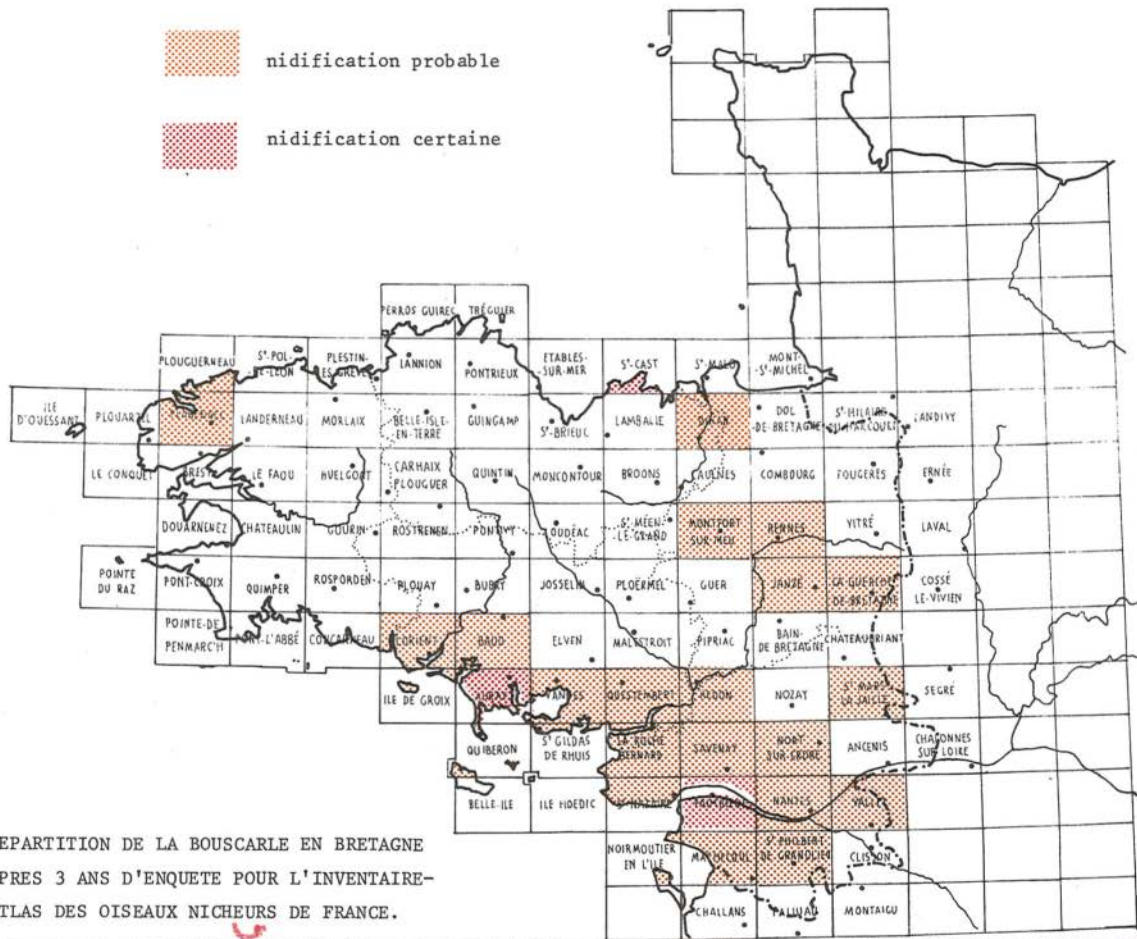
REPARTITION ACTUELLE

A partir de 1967, les observations des ornithologues bretons sont collectées par AR VRAN. Mais, en dépit des progrès importants qu'a permis par ailleurs cette centralisation des données, nos connaissances actuelles sur la répartition de la Bouscarle restent, dans l'ensemble, peu différentes de ce qu'elles étaient en 1965, et la carte établie au terme des trois premières années d'enquête pour l'Inventaire-atlas des oiseaux nicheurs de France est en définitive un bon reflet de ce que nous pouvons savoir aujourd'hui.

1°) En période de reproduction, la Bouscarle est de rencontre régulière dans une zone incluant le littoral du Morbihan et la Loire-Atlantique ; elle y est de plus en plus commune vers l'est, au fur et à mesure que l'on va de l'estuaire de la Laïta à l'estuaire de la Vilaine et, passé ce dernier, les chanteurs deviennent franchement abondants, notamment en Brière, dans le pays de Guérande, sur les rives de la Loire en amont de Nantes (une trentaine de chanteurs au printemps 1972 de Thouaré à Mauves-sur-Loire) et sur les bords de l'Erdre (cinquante chanteurs en plaine de Mazerolles/Petit-Mars au printemps 1972) ; cantonnée à une bande littorale de faible profondeur à l'ouest de la zone, la Bouscarle pénètre largement l'intérieur de la Loire-Atlantique et, dans ce département, les lacunes correspondant aux cartes de Clisson, Ancenis et Nozay sont sans doute plutôt dues à un défaut d'observation ou de notation qu'à une réelle absence. Des preuves de nidification recueillies dans les régions de Lorient, Auray et Vannes ne laissent aucun doute sur la réalité de l'implantation de l'espèce dans cette bande côtière.

2°) Elle est également régulière dans le bassin de Rennes, et il est probable que la liaison soit faite avec la zone précédente par l'intermédiaire :

- de la vallée de la Vilaine,



- des très nombreux plans d'eau du sud-est de l'Ille-et-Vilaine.

Bien qu'aucune preuve formelle de nidification ne nous ait encore été signalée pour cette zone, la fréquence et la densité des chants (depuis 1958) à l'époque de reproduction ne laisse guère planer d'incertitude sur la nidification dans la région rennaise.

3°) Des chanteurs ont été notés en différents points de la côte nord de la Bretagne, entre le Léon et l'estuaire de la Rance :

- aux environs de Dinan (22), 2 ou 3 chanteurs le 15 avril 1972 ;
- l'observation d'un couple nourrissant des juvéniles à peine volants sur la commune de Pléhérel dans les Côtes-du-Nord en juillet 1971, vient confirmer les observations faites en septembre 1969 et pendant l'été 1970 dans le même secteur ;
- la présence de chanteurs pendant toute la période de reproduction en 1971 et 1972 dans quatre localités du Léon (étangs du Pont et de Meneham sur la commune de Kerlouan, marais de Bourg-Blanc et marais de St-Renan) rend très probable la nidification dans ce secteur ;
- à ces trois localités, on peut ajouter le petit marais côtier du Tregor, théâtre des observations de WALLING (1960).

Ce bref exposé des faits amène naturellement à se poser deux questions :

1°) La distribution actuelle de la Bouscarle telle qu'elle se dégage des données parvenues à notre centrale correspond-elle vraiment à la réalité ?

2°) Si tel est le cas, comment expliquer le recul apparent par rapport aux cartes publiées il y a dix ans par le G. J. O. ?

Une constatation s'impose, c'est que la Bretagne est très inégalement couverte par les observations de nos collaborateurs : si l'on peut considérer que, dans l'ensemble, le Finistère, le sud du Morbihan et les régions nantaise et rennaise sont convenablement connues, il n'en est pas de même pour la quasi-totalité des Côtes-du-Nord (à l'exception du secteur Quintin - St-Brieuc), pour le tiers nord-est du Morbihan et la moitié nord de l'Ille-et-Vilaine. Une carte des "efforts de prospection" établie à partir des résultats des deux premières années d'enquête pour l'Inventaire-Atlas des oiseaux nicheurs de France, montre qu'à peu de chose près la prospection est faible dans le triangle Lannion - Questembert - Dol-de-Bretagne. En conséquence, si l'absence de la Bouscarle n'est pas établie dans ces cartes peu visitées, elle est significative pour celles, bien prospectées, de Plouay, Rostrenen, Quintin, Le Huelgoat, Morlaix, St-Pol, Landerneau, Le Faou, Brest, Le Conquet, Douarnez, ainsi que pour celles de Bubry et Pont-Croix où l'espèce a été spécialement recherchée. Au mieux, la Bouscarle ne serait donc absente

en tant que nicheuse, qu'à l'ouest d'une ligne Quimperlé - Bubry - Quintin - Plectin, exception faite des probabilités de nidification établies pour les trois localités léonardes, ce qui constituerait, sinon un recul, tout au moins une stabilisation par rapport à la situation décrite en 1962 dans Oiseaux de France.

La première explication qui vient à l'esprit est que le rude hiver 1962-1963 aurait décimé les Bouscarles récemment installées dans notre pays. On sait en effet que, comme la Cisticole et la Fauvette pitchou, ce petit insectivore est résolument sédentaire et que des périodes prolongées de froid rigoureux peuvent exterminer certaines populations. C'est ainsi que le grand hiver de 1941 provoqua la disparition de l'espèce en Camargue et sa raréfaction en Anjou alors que la population de l'Hérault se maintenait (MAYAUD, 1946). Il semble cependant que les populations de France moyenne et septentrionale aient bien résisté aux hivers froids de 1956-1957 et 1962-1963 (YEATMAN, 1971). Il paraît difficile de déterminer si les froids intenses de 1962-1963 ont eu quelque effet sur les Bouscarles bretonnes. Les seules indications dans ce sens nous sont données par des observations dans les régions rennaise et vannetaise. LOARER écrit notamment : "A noter qu'en ce qui concerne les Bouscarles de Cetti, toutes (c'est-à-dire les 17 oiseaux que je contrôlai au 17 décembre dans le centre de l'Ille-et-Vilaine) ont disparu vers le 10-15 janvier. Ces oiseaux sont généralement des hivernants réguliers." (LUCAS, 1963). Peut-être faut-il aussi mettre sur le compte de l'hiver l'absence de données dans les sites vannetais au printemps 1963 ; mais nous savons en tout cas que dès le mois d'août suivant la situation y était rétablie, que de nouvelles localités étaient même occupées par des chanteurs et qu'en 1965 la nidification était prouvée sur la côte lorientaise.

L'explication du "recul" doit plutôt être recherchée dans l'optimisme des cartes de 1962 elles-mêmes. Sans nous attarder sur leurs contradictions, nous noterons surtout que le manque quasi-total de précisions sur les dates des observations qui ont servi à les établir, les rend pratiquement inutilisables. En effet, à la lumière des données bretonnes des cinq dernières années, il apparaît :

1°) que certaines observations se rapportent sans nul doute à des oiseaux en erratisme : ainsi, 1 ind. sur Keller/Ouessant le 26 juillet 1968 et une capture à Ouessant le 28 octobre 1969, pour ne citer que les exemples les plus évidents ;

2°) que des lieux non occupés en période de reproduction peuvent être fréquentés par des chanteurs tout au long de l'hiver : c'est le cas de plusieurs localités du Finistère (Kerhuon, Goulven...) qui recèlent régulièrement des Bouscarles de septembre à avril ; en avril-mai, ces chanteurs disparaissent ;

3°) que tous les chanteurs entendus en période de reproduction ne sont pas forcément nicheurs. Exemple : un chanteur le 7 mai 1970 à Lampaul-Ploudalmézeau (29N), seule donnée de l'année pour cette localité

bien suivie.

De ces constatations, nous tirerons les conclusions suivantes : la présence d'un chanteur en milieu favorable et à l'époque de reproduction nous paraît, dans le cas de la Bouscarle, un critère insuffisant pour établir ne serait-ce qu'une simple probabilité de nidification. A fortiori, il nous paraît encore plus hasardeux de baser une telle probabilité sur des observations effectuées en marge ou en dehors des zones de reproduction *établies*. Nous n'avons accepté les données léonardes comme probables que parce que des chanteurs y ont été entendus tout au long de deux périodes de reproduction. Il n'était guère possible au G. J. O. des années 1962 de passer ses données dans une tel crible. Aussi, se basant sans doute sur la réputation de stricte sédentarité de l'espèce, a-t-il retenu des observations de chanteurs effectuées hors de la période de reproduction : c'est une note du 13 octobre 1961 qui est utilisée pour établir l'implantation de la Bouscarle au marais Vernier (SPITZ, 1962) ! En l'absence de précisions sur les dates des observations de Plomeur et de Roscoff (la donnée de Penvenan est sans doute celle de WALLING), force nous est d'observer la plus grande prudence vis-à-vis des cartes qui en découlent.

Nous avons toutes raisons de penser que la répartition actuelle de l'espèce est à peu près correctement traduite par le carte de l'Inventaire-atlas et qu'en 1962, ayant colonisé le bassin de Rennes, la Bouscarle progressait vers l'ouest le long du littoral morbihannais avec au moins un poste avancé que la côte nord (Penvenan). Les données de Plomeur et de Roscoff ne concernaient très probablement pas des nicheurs.

MODALITES DE LA PROGRESSION

Sans être totalement convaincus par les arguments de DOUAUD concernant la voie de pénétration de la Bouscarle en Bretagne, nous ne pouvons passer ses conclusions sous silence, faute de références plus précises : "On imagine tout d'abord qu'elle a suivi le cours du fleuve en venant de l'est : MAYAUD l'avait signalée en Anjou en 1924 (R. F. O., 1925, p. 509) à une vingtaine de km. au S. du fleuve. Mais comment concevoir qu'elle eût pu être au lac de Grand-Lieu, où TRISTAN la trouvait en mai 1927, avant d'être à Saumur ou CHAVIGNY la découvrirait en 1932 ? Le littoral de l'Atlantique ne l'a pas non plus amenée par la Vendée ; GUERIN l'y donne comme rare. Peut-être est-ce par la vallée de la Sèvre Nantaise, tout comme elle avait envahi la vallée de la Loire dans l'Est de l'Anjou par le Thouet ; ces 2 rivières prennent naissance à peine à 1 km. l'une de l'autre au coeur du massif des Gatines." (DOUAUD, 1945).

Il semble en effet communément admis que les cours d'eau constituent les voies préférentielles de pénétration de l'espèce (GEROUDET, 1963). De l'estuaire de la Loire, l'espèce a tout naturellement emprun-



té vers le nord les voies de progression les plus évidentes : à l'ouest, la Brière, ses chenaux, et le Brivet qui la traverse du nord-est au sud-ouest ; à l'est, l'Erdre qui, venant tout droit du Nord, se jette dans la Loire en plein centre de Nantes. Les trois localités limites atteintes en 1947 (Herbignac, Campbon, Sucé) sont à peu de chose près à la même latitude.

Malgré la lacune de dix ans dans la continuité des observations, il n'est pas difficile d'imaginer le chemin pris ensuite par la Bouscarle en extension : de la Brière à la Vilaine il n'y a qu'un pas, qui a sans doute été rapidement franchi. La Vilaine constitue de toute évidence la voie par laquelle a été gagné le Bassin de Rennes. Mais un second itinéraire est possible : remontant vers le nord le long de l'Erdre, certains oiseaux ont pu emprunter le véritable "couloir aquatique" que forment les très nombreux plans d'eau des confins de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine et gagner de proche en proche la région de la Guerche (étangs de Carcraon et de Marcillé-Robert) et le bassin de Rennes.

De la Brière, la Bouscarle n'a certainement éprouvé aucune difficulté à rejoindre la région vannetaise : les marais de Penestin, Billiers, Muzillac, Ambon, Damgan, Le Tour-du-Parc, Sarzeau, St-Armel, Séné... sont autant de jalons tout au long des 40 kilomètres qui séparent Vannes d'Herbignac. Que les données vannetaises datent de 1961 alors de l'oiseau était dès 1958 au portes de Rennes (plus de 80 kilomètres à vol d'oiseau de la Brière) s'explique peut-être par un manque d'observations : la création de la Société Morbihannaise d'Ornithologie date de l'époque des premières données autour de Vannes.

Ayant atteint la région lorientaise (étang de Lannenec/Ploemeur) dès 1965, l'espèce semble y avoir arrêté depuis lors sa progression vers l'ouest : les seules données supplémentaires qui nous soient parvenues pour cet axe de pénétration sont : 1 chanteur sur les prés du Guern/Quimperlé (29S) le 19 juillet 1968 et 1 chanteur à l'étang du Vergier/Gestel (56) le 16 avril 1972.

Les observations des côtes nord de la Bretagne sont beaucoup plus délicates à interpréter, en raison de leur éloignement des grandes zones de reproduction, de leur dispersion, et de la précocité de l'une d'entre elles au moins (Penvenan 1960).

Mais il faut tout d'abord dissocier le cas de Dinan. Observée près de cette ville en 1972, la Bouscarle a pu y arriver par le canal d'Ille-et-Rance, quoiqu'aucune observation intermédiaire, soit le long du canal lui-même, soit au bord d'un des nombreux plans d'eau qui le bordent (étangs du Boulet/Feins, de Bazouges-sous-Hédé, d'Hédé...) ne nous ait jamais été signalée. L'étang de Montauban-de-Bretagne a sans doute été gagné depuis la Vilaine par le Meu, affluent de ce fleuve,

puis par le Garun, affluent du Meu ; de là à la vallée de la Rance, il n'y a que quelques kilomètres...

En tout cas, la progression le long des cours d'eau ne peut expliquer ni la donnée de Pléhérel, ni, a fortiori celles de Penvenan et du Léon. Ces oiseaux sont-ils venus des secteurs bretons de nidification, ou de zones de reproduction plus orientales ou plus septentrionales ? La question reste posée.

Directions de recherches

Il existe dans l'ensemble de nos connaissances sur la répartition et la progression de la Bouscarle de nombreuses lacunes qu'il serait nécessaire de combler au plus tôt.

En Loire-Atlantique, la visite des étangs de la Provostière, de la Poitevinière, de la Forge/Moisdon, de Gravotel/Moisdon, de la Selle/St-Julien, de la Blisière/Soudan et des différentes rivières de ce secteur permettrait peut-être de dire si ces plans d'eau ont pu servir de voie de pénétration vers la région rennaise. Il ne serait pas inutile non plus de prospecter les rives du canal de Nantes à Brest entre Nort-sur-Erdre et Rieux-sur-Vilaine.

En Ille-et-Vilaine, nous manquons de données sur le cours de la Vilaine entre Langon et Bruz. Une prospection suivie des étangs du sud-ouest, du nord et du nord-est de Rennes est également à souhaiter. Mais le plus important est de suivre le cours du canal d'Ille-et-Rance et de chercher la Bouscarle sur les étangs qui le bordent, notamment ceux qui sont cités plus haut.

Dans le Morbihan, le fait que la Bouscarle n'ait jamais été notée sur les rives de l'Oust nous paraît une très sérieuse anomalie. S'il y a une prospection qui s'impose c'est bien celle de cet affluent de la Vilaine, une des plus grandes rivières de Bretagne, d'autant plus facile à visiter qu'elle est canalisée jusqu'à Gueltas, à la frontière des Côtes-du-Nord.

La grande dispersion des données des Côtes-du-Nord ne permet guère de donner d'indications de recherche efficaces pour ce département. La visite du cours de la Rance s'impose évidemment, ainsi peut-être que celle des étangs de l'est du département : étangs de Jugon, de Beaulieu, de Bobital, du Guébriand...

Pour le Finistère enfin, il conviendrait de rechercher la Bouscarle aux étangs de Trevignon/Tregunc : l'espèce aurait chanté au printemps dernier au nord de ce site et dans une localité plus proche de Quimper (comm. or.). Des observations de chanteurs au début du printemps au Loc'h de la baie des Trépassés/Cleden et en deux points de Crozon (Lostmarc'h et Kerloc'h) demanderaient à être confirmées.

- références -

- ANONYME, 1961.- Rapports d'observations ornithologiques. *Ailes et Nature*, n° 1.
- ANONYME, 1962.- Rapports d'observations ornithologiques. *Ailes et Nature*, n° 2 : 9-18.
- ANONYME, 1963.- Rapports d'observations ornithologiques. *Ailes et Nature*, n° 3
- ANONYME, 1964.- Rapports d'observations ornithologiques. *Ailes et Nature*, n° 4 : 9-27.
- BROSSELIN, M., 1959.- La Bouscarle de Cetti à Rennes. *Penn ar Bed*, N.S., 2 : 87.
- DOUAUD, J., 1945.- La Bouscarle *Cettia cetti* dans l'estuaire de la Loire. *Alauda*, 13 : 90-93.
- GEROUDET, P., 1963.- Les Passereaux. II : des Mésanges aux Fauvettes. Delachaux & Nilotlé Ed., Neuchâtel (Suisse) : 308 pp.
- G. J. O., 1959.- Actualités régionales. *Ois. de Fr.*, 9 (3-4) : 32-36.
- G. J. O., 1960.- Actualités régionales. *Ois. de Fr.*, 10 (2) : 48-52.
- G. J. O., 1962.- Mise au point de l'extension actuellement connue de la Bouscarle (*Cettia cetti*). *Ois. de Fr.*, 12 (3-4) : 31.
- KUMERLOEVE, H., 1957.- *Alauda*, 25 : 307.
- LIEPPENS, L. & WILLE, H., 1972.- Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale. *Lanoo, Tielt* Ed., Belgique : 846 pp.
- LUCAS, A., 1963.- Les conséquences du froid sur la Faune dans le Massif armoricain. Décembre 1962-Février 1963. *Penn ar Bed*, N.S., 4 : 1-22
- MAYAUD, N., 1946.- Commentaires sur l'ornithologie française. 2e supplément. *Alauda*, 14 : 124-128.
- MAYAUD, N., 1947.- La Bouscarle de Cetti au nord de Nantes. *Alauda*, 15 : 137-138.
- SPITZ, F., 1962.- Actualités sur la répartition des oiseaux nicheurs de France. Renseignements nouveaux et indications de recherche. *Ois. de Fr.*, 12 (2) : 15-20.
- WALLING, J.J., 1960.- La Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* dans le nord de la Bretagne. *Alauda*, 28 : 152.
- YEATMAN, L., 1971.- Histoire des oiseaux d'Europe. *Bordas* Ed., Paris : 363 pp.